

Ceta : la Wallonie, caillou dans la chaussure du fédéral

La Wallonie dira non. Encore une fois. Vendredi, le parlement réuni en séance extraordinaire à Namur réitérera son opposition au Ceta, le traité de libre-échange qui doit être signé entre le Canada et l'Union européenne.

La Région pourrait ainsi empêcher la signature du traité, attendue pour le 27 octobre à Bruxelles en présence du Premier ministre canadien Justin Trudeau. En attendant, « on navigue à vue », confie-t-on à la Commission eu-

ropeenne.

Avec son refus, le sud du pays fait ainsi un fameux pied de nez au fédéral, favorable au Ceta ainsi empêché de signer un traité international important par une entité fédérée, marquée à gauche. Pour l'heure, le gouvernement fédéral est davantage occupé à boucler son budget. Mais la question pourrait revenir très vite sur la table.

Revenu spécialement de son voyage officiel au Japon, Paul Magnette, ministre-président wallon (PS), assure

pour autant ne pas chercher à « clôturer les négociations mais, au contraire, à les rouvrir » pour améliorer le traité.

Pendant ce temps, le monde entier a les yeux tournés vers la Wallonie. Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a estimé que « c'est un moment pour l'Europe de décider à quoi sert l'Union européenne ».

Et mercredi, les Canadiens ont fait entendre que leur « patience avait des limites ». ■

Traité Ceta : l'agenda du fédéral dicté par les francophones

► Le parlement wallon reste opposé au traité entre l'Europe et le Canada.

► Conséquence : le ministre fédéral des Affaires étrangères sera interdit de signature.

Ce vendredi, le parlement wallon réuni en séance extraordinaire dira à nouveau son opposition au traité économique et commercial tel que négocié par l'Union européenne et le Canada (Ceta). Les députés appelés à se prononcer sont pour la plupart ceux qui ont participé à un vote déjà négatif mercredi au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Malgré d'ultimes auditions ce jeudi, dont celle du vice-ministre canadien du Commerce, les positions sont figées. PS et CDH dans la majorité, mais aussi Ecolo et PTB dans l'opposition sont opposés au traité. Seul le MR (minorité) y est favorable. Conséquence : l'agenda du gouvernement fédéral MR-N-VA est gelé par l'intransigence francophone. C'est du rarement vu.

1 Les entités fédérées se sont déjà prononcées L'article 167 de la Constitution précise que les parlements des entités fédérées sont appelés à se prononcer sur des traités qui couvrent des matières qui les concernent. On parle alors de « traité mixte », c'est le cas du Ceta. Par un vote, chaque assemblée doit valider le

texte et, par voie de conséquence, autoriser le fédéral à signer le texte au nom de la Belgique. Dans le cas du Ceta, la Flandre a donné son feu vert. Dans la partie francophone, le refus est connu depuis le printemps : le parlement wallon (le 27 avril), puis celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles (4 mai) et l'assemblée francophone de Bruxelles, la Cocof (3 juin) ont chacun voté des résolutions par lesquelles elles enjoignent leurs exécutifs respectifs de refuser au ministre des Affaires étrangères les « pleins pouvoirs » pour la signature du traité.

2 Un vote de confirmation. Justin Trudeau, le Premier ministre canadien, est attendu le 27 octobre à Bruxelles pour signer le traité, sauf temporisation ou report toujours possibles. Au printemps dernier, la fin de non-recevoir des trois parlements laissait une marge pour la négociation et un éventuel revirement. Ce jeudi, André Antoine (CDH), président du parlement régional, a à nouveau déploré l'absence de réaction de l'Europe et même des négociateurs belges du traité, après les votes du printemps. Il y a quelques jours enfin, une « déclaration interprétative » du Ceta a été rendue publique. Elle avait pour ambition de convaincre les sceptiques. C'est loupé, en tout cas pour la partie francophone de la Belgique. Le parlement wallon confirmera ce jeudi le vote de mercredi, à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Celui de la Cocof suivra la semaine prochaine.

3 Les pierres d'achoppement.

Elles restent très nombreuses, dans un bras de fer gauche-droite somme toute très classique. Les partis qui s'opposent au traité entre l'Europe et le Canada craignent, par exemple, pour l'avenir des PME face aux multinationales venues d'outre-Atlantique, les revenus des agriculteurs, la sauvegarde des services publics ou le maintien des normes sanitaires et environnementales en Europe, et encore pour l'arbitrage des conflits commerciaux, qui échapperaient aux juridictions civiles.

En toile de fond, il y a le TTIP, le traité du même ordre en cours de négociation avec les Etats-Unis cette fois. Pour les partis de (centre-)gauche, cet accord est le mal absolu et le Ceta est son cheval de Troie. En Wallonie, l'annonce de l'abandon des tractations entre Européens et Américains aurait été bien perçue. Mais ce geste n'est jamais venu.

4 Un revirement est-il possible ?

L'heure est grave au point d'écourter le voyage officiel au Japon de Paul Magnette (PS). Le ministre-président sera présent ce vendredi au parlement pour prendre note des consignes des députés auxquels il a laissé la main dans ce dossier sensible. Mais on sait que sa détermination est grande : « Etre conscient à la fois de ses responsabilités internationales et des critiques qui grondent dans la société, c'est la définition même de la responsabilité politique », a-t-il dit la semaine dernière au parlement.

Donc, les entités fédérées empêcheront le fédéral de signer ce traité qui, étape ultime, devra encore être ratifié par tous les pays concernés.

Le « Premier » wallon laisse la porte des solutions entrebâillée : « Nous ne voulons pas clôturer les négociations mais, au contraire, les rouvrir pour corriger tout ce qu'il y a d'incorrect dans ce traité et faire en sorte que l'Europe et le Canada, amis de longue date, trouvent les termes d'un accord totalement respectueux. »

De là à dire que le fédéral et l'Europe vont s'incliner devant cette exigence wallonne, il y a de la marge...

5 Un litige belgo-belge en vue.

Le débat sur le Ceta a mis beaucoup de temps à s'imposer dans l'actualité.

Aujourd'hui, Wallons et francophones apparaissent comme d'énormes cailloux dans la chaussure européenne : par leur faute, un accord commercial majeur, présenté comme « un traité d'un nouveau type », pourrait rester en rade.

Mais le litige est aussi belgo-belge : même si elle passe au second plan ces jours-ci en raison du débat budgétaire, l'attitude du sud du pays est aussi un fameux pied de nez au gouvernement fédéral de Charles Michel, interdit de signature internationale par la détermination de petites entités fédérées aux dents longues, et marquées à gauche toute. ■

ERIC DEFFET

suspense L'Europe se raccroche à l'ultime pow-pow belgo-belge

On fait de la navigation à vue», lâche un officiel de la Commission européenne. « Des discussions sont en cours dans plusieurs Etats membres (de l'Union européenne). On les accompagne pour faciliter une décision mardi prochain », ajoutait, ce jeudi, le porte-parole en charge du Commerce à la Commission. Mais c'est peu dire que la zénitude ne règne pas au sein de l'exécutif européen, grand manitou des négociations commerciales avec le Canada (et le reste du monde), à quelques heures de l'explosion redoutée de la bombe à retardement wallonne... Des cierges doivent être allumés dans l'espoir tenu de voir les Belges enfin se mettre d'accord ! De même, le malaise (sinon l'irritation) est perceptible au sommet de la diplomatie belge, qui risque de devoir exposer *urbi et orbi* le blocage francophone, huit ans après l'entame des négociations avec Ottawa. Un supplice politique et diplomatique !

« On lira la presse ! », reconnaît une source diplomatique européenne, bien incapable de prédire l'issue du débat au Parlement de Namur ce vendredi, et ce qu'en feront les exécutifs francophones. Une ultime réunion de coordination entre fédéral et entités fédérées belges est programmée au lendemain du week-end, lundi matin. Ce sera la dernière discussion possible sur la position de la Belgique. Et la dixième depuis début juillet...

Chacune de ces réunions a, jusqu'ici, débouché sur le constat de l'absence de consensus intra-belge. La Belgique a

dès lors dû signifier à ses partenaires européens qu'elle n'était pas (encore) en mesure de signer le Ceta. Cette « réserve » a été confirmée vendredi dernier lors d'une réunion des diplomates-experts des 28 capitales. Et répétée, ce mercredi, lors de la réunion des représentants

permanents des Etats membres auprès de l'UE : la « Déclaration interprétative », annexée aux 1.600 pages du traité pour tenter de rassurer les francophones (et autres), encore complétée lors de cette réunion, n'a pas fait bouger les lignes.

Au lendemain de la réunion belgo-belge « de la dernière chance », mardi prochain donc, les ministres européens en charge du Commerce – le ministre des Affaires étrangères Didier Reynders (MR) chez nous – sont en tout cas convoqués en conseil extraordinaire. Pour sceller le sort du Ceta. A Luxembourg : le conseil des ministres de l'UE se réunit dans la capitale grand-ducale aux mois d'octobre, avril et juin.

Silence radio sur les plans B

Trois projets de décisions seront soumis par la Commission aux ministres. Soit : la signature de l'accord, son entrée en vigueur provisoire (en gros, toutes les dispositions, sauf le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et Etats, soumis aux ratifications nationales) et la conclusion du *deal* par le Parlement européen, appelé à voter en janvier. « Pour finaliser la signature

du traité, on aura besoin de l'unanimité, et pas seulement d'un vote à la majorité qualifiée », souligne la source diplomatique européenne. Et l'on prévient

déjà : l'abstention n'est pas une option puisqu'elle acterait l'absence d'unanimité. Le Ceta ayant été estampillé traité « mixte », c'est-à-dire relevant à la fois des compétences européenne et nationales. Les 28 Etats membres auront donc aussi à ratifier le traité – et en Belgique, voilà qui implique le vote de sept parlements...

Mais on n'en est pas là puisqu'il faut d'abord sauter l'obstacle wallon. Cela étant, la Belgique n'est pas totalement seule à « avoir un problème » avec le Ceta. D'autres Etats membres (cinq) maintiennent des réserves. Mais celles-ci seraient toutes en passe d'être levées, selon des proches du dossier. Et si la Belgique reste seule à bloquer : quels plans B ? Jeudi, c'était le silence radio officiel dans l'attente des Wallons.

Les limites de la « créativité » pour vaincre les dernières résistances auraient été atteintes avec la rédaction de la Déclaration. « Les discussions politiques se poursuivent », note la source diplomatique. Les contacts en coulisses aussi. L'option de la réouverture des négociations paraît (à ce stade) exclue. La Belgique serait la seule à le demander. On parierait plutôt sur la disparition du traité. Mercredi, les Canadiens ont déjà fait savoir que leur « patience a des limites ». ■

PHILIPPE REGNIER

À BRUXELLES

« Un risque de dérégulation dans l'aide aux personnes »

Bruxelles n'est pas plus emballée que la Wallonie par le Ceta. Céline Fremault (CDH) fait le point, en tant que ministre de l'Aide aux personnes à la Commission communautaire française (la Cocof – qui gère des compétences liées aux francophones de Bruxelles).

Quel est l'historique du dossier à Bruxelles ?

Fin mai-juin 2016, le parlement francophone bruxellois a voté une résolution demandant de ne pas ac-

corder la délégation de signature. A la Région bruxelloise, la même résolution a été votée, avec une majorité alternative, puisque le CD&V et le VLD se sont abstenus.

Comment la Cocof est-elle concernée ?

Via la santé, l'aide aux personnes et la culture. J'ai bien sûr des craintes plus larges pour Bruxelles. On sait que le traité pourrait favoriser les grandes entreprises plutôt que les PME, alors que ces dernières constituent l'essentiel du tissu économique de la capitale. Pour la Cocof, j'estime que le Ceta ne donne, en l'état, pas assez de garanties suffisantes sur

la préservation des systèmes de santé et d'accès aux soins de qualité, dans des secteurs comme les maisons médicales, l'aide à domicile, les entreprises de travail adapté dans le monde du handicap. Nous donnons des agréments à ces associations, et le Ceta risque de déréguler le secteur, en permettant l'arrivée d'opérateurs privés à but lucratif.

Vous n'accorderez donc pas la délégation de signature au fédéral ?
Ma position est prudente et n'est pas figée. Mais à ce stade, je pense que des points fondamentaux doivent être éclaircis.

PROPOS RECUEILLIS PAR

A.-C.B.

LE CETA VU DU CANADA

Justin Trudeau et la menace wallonne

Après des années de négociation qu'ils croyaient perdue, les Canadiens sont à deux doigts de signer un accord de libre-échange avec l'UE. A moins que les Wallons ne fassent dérailler l'accord. La Wallonie fait du coup la couverture des médias du Canada depuis une bonne semaine. « *La Wallonie menace de veto le traité commercial UE-Canada* », titrait ainsi le quotidien web montréalais *La Presse*. Au Canada, le Ceta est plutôt perçu comme un accord gagnant... pour le Canada. A l'issue de sa rencontre avec son homologue français Manuel Valls, ce jeudi à Ottawa, le Premier ministre canadien Justin Trudeau, a déclaré : « *Pour moi, c'est un moment où se posent des questions sur l'utilité de l'Europe : si l'Europe n'arrive pas à signer cet accord, ce sera un message très clair, pas seulement aux Européens, mais aussi au monde entier que l'Europe est en train de choisir une voie peu productive* ».

LUDOVIC HIRTZMANN
(À MONTRÉAL)

Bonne affaire pour les producteurs locaux de viande

Depuis le début des négociations entre les deux continents, le Canada n'a pas caché que ce qui l'intéressait était l'accès à l'immense marché des pays membres de l'Union européenne. Ce sera le cas notamment pour des exportations canadiennes de 100.000 tonnes de blé. Ottawa devrait pouvoir exporter jusqu'à 80.000 tonnes de porcs et 50.000 tonnes de bœufs en Europe. Autre secteur bénéficiaire, l'importante industrie automobile canadienne, située en Ontario (NDLR : le Canada effectue une bonne partie de l'assemblage des voitures américaines), menée par Ford et Fiat Chrysler. Ottawa estime ainsi que la signature du Ceta injecterait 12 milliards de dollars par an dans l'économie canadienne.

L. H.

L'« invasion » des fromages européens

Certains secteurs s'inquiètent à juste titre, mais ils sont peu nombreux. C'est le cas des producteurs de lait de la Belle Province, dont le marché est protégé. Tout comme les fromagers du Québec. Ces derniers fabriquent depuis une vingtaine d'années d'excellents fromages, mais leurs coûts de fabrication élevés ne permettraient pas de résister à une « invasion » de fromages européens, dont les prix sur le marché québécois, avant l'entrée en vigueur du Ceta, sont déjà sensiblement similaires aux fromages québécois. Le danger d'une déferlante européenne n'en reste pas moins bien relatif au pays des consommateurs de cheddar. Les Canadiens ne consomment que 3 % de fromages européens.

L. H.

Le Canada, un partenaire qui peine à respecter ses engagements

Dans le dossier des accords internationaux, le passé ne plaide pas en faveur du Canada. Tant Ottawa que Québec peinent à respecter leurs engagements internationaux. Le Canada impose ainsi des visas aux ressortissants roumains et bulgares, alors que ceux-ci font partie de l'Union européenne. Depuis des années, Ottawa promet de régler cette injustice mais n'en fait rien. En 2008, la France et le Québec ont signé des accords de reconnaissance professionnels afin qu'une quarantaine de professions puissent exercer leurs métiers dans les deux nations. Si les Québécois peuvent travailler dans l'hexagone sans restrictions, ce n'est toujours pas le cas de plusieurs professions françaises au Québec. La réalité locale est aussi à prendre en compte. Au Québec, les marchés publics municipaux sont minés par la corruption et malgré des commissions d'enquête, les démissions récentes de deux maires montréalais pour corruption et de nombreux élus municipaux dans la province, les contrats publics sont encore fréquemment accordés à des entreprises liées au crime organisé. A l'intérieur même du Canada, le protectionnisme commercial existe entre les provinces. Enfin, les Canadiens n'ont jamais respecté leurs engagements en matière d'environnement.

L. H.